



FICHE DE PROFIL TYPE DU SERVICE CIVIQUE AU DISTRICT DRÔME ARDECHE DE FOOTBALL



☆ Fille ou garçon

☆ Agé de 16 à 25 ans

☆ Possibilité de se déplacer (par ses propres moyens) en journée sur une réunion ou un événement organisé par le District.

La mobilité (par ses propres moyens ou se faire covoiturer) est un critère important.

Le service civique pourra être ponctuellement mobilisé sur tout le territoire Drôme Ardéchois. Certaines missions ou réunions pourront se tenir au siège du District à Guilhaud Granges.

PARCOURS SPORTIF/JOUEUR

L'ouverture du recrutement au-delà des pratiquants du club est souhaitée, notamment auprès de jeunes ayant une autre pratique sportive ou associative !

Les candidats qui ne viennent pas du milieu footballistique sont donc particulièrement recherchés.

*Mettez-vous en relation avec les différentes structures accueillant des jeunes
(Mission locale, MJC, pôle emploi, votre réseau, ...).*

Les clubs qui proposent au District des jeunes au profil de recrue sportive ne seront pas retenus. Une exception peut éventuellement être accordée à un candidat qui retourne dans son club formateur.

☆ Le niveau de jeu n'est pas un critère de choix.

☆ Avoir une expérience dans l'accompagnement d'équipes jeunes est un plus de même que d'avoir déjà passé des modules de formations d'éducateurs mais ce n'est pas rédhibitoire.

☆ Une bonne connaissance du monde associatif est un avantage.

PARCOURS SCOLAIRE/PROFESSIONNEL

☆ Pas de condition de diplôme.

☆ Le service civique est compatible avec :

- Un statut d'étudiant (si le nombre d'heures de cours n'est pas trop important – redoublant de préférence)
- Un statut de demandeur d'emploi : cependant le versement des allocations chômage est suspendu pendant la durée de la mission
- Un emploi salarié à temps partiel (la somme des 2 ne doit pas être supérieure à 40h)

DISPONIBILITE

Le service civique correspond à un engagement soutenu de 24h/semaine pouvant être lissées sur toute l'année. Sous réserve de respecter cela, il n'est pas interdit d'exercer une autre activité. Le District pourra solliciter le service civique sur l'un de ces événements (ex : Journée Nationale des débutants, journée féminine ...) pour la mise en place d'actions éducatives.

La présence le mercredi et le samedi sur les moments de fonctionnement de l'Ecole de Foot est fortement souhaitée. D'autres moments d'activités doivent être envisagés pour faire au moins 24h/semaine.

POUR ETRE SERVICE CIVIQUE IL FAUT...

Être disponible.

Être motivé(e), passionné(e) par le football et l'accompagnement de jeunes.

Le/la jeune est engagé(e) pour rendre service au District et à son club sur une mission de 8 mois d'octobre à mai. Septembre est un mois de découverte dans le club. Engagement bénévole sur le reste de la saison sportive (Juin-Juillet).

Il doit donc avoir une attitude irréprochable sur et en dehors du terrain.

Cette fiche correspond à un ensemble de critères types. Tous ne sont donc pas obligatoires pour assurer la mission de service civique.

Le District reste décisionnaire dans le choix de ces volontaires.